



Pièce n°10

***AUTORISATION PREFECTORALE DE TRANSPORT DE GAZ
N° AP.RE1.0045***

**DEVIATION DE L'ANTENNE
DE CAVAILLON A CAUMONT
(84)**

CONVENTIONS DE FINANCEMENT AVEC LES TIERS

Le projet est financé par GRTgaz sur ses dépenses d'investissement en accord avec les règles comptables qui lui sont applicables.